

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

REVUE
DES
TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ANNÉE 1889

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
M DCCC XCI

description et qui présente, en les exagérant même, toutes les particularités distinctives de la mâchoire de la Naulette, et notamment l'absence de toute proéminence mentonnière. « Ce fait est d'autant plus remarquable, dit M. Filhol, que les pièces proviennent d'un niveau semblable, alors que l'une a été trouvée en Belgique et l'autre au pied des Pyrénées, ce qui indique, durant une même période, une extension très grande d'une même race humaine. »

E. O.

GROTTES DITES LES BAUMAS DE BAILS, DANS LES ALPES-MARITIMES, par M. Émile RIVIÈRE. (*Association franç. pour l'avancement des sciences, compte rendu de la 17^e session, Oran, 1888, 1^{re} partie, p. 201 et 2^e partie [reçue en 1889], p. 388 et pl. X.*)

Ces grottes, au nombre de quatre, sont situées dans la partie occidentale du département des Alpes-Maritimes, très près du département du Var, sur le territoire de la commune d'Escragnolles, et à peu de distance du hameau de Bails; elles sont creusées dans un massif rocheux, au-dessous de la route d'Antibes à Castellane, à une cinquantaine de mètres au-dessus du ruisseau des Vallons, l'une des sources de la Siagne. La grotte n° 1, qui est située un peu au-dessus des autres, a fourni : 1° des ossements humains, provenant de sujets d'âges différents; 2° des restes de Vertébrés, parmi lesquels M. Rivière signale un Canidé de la taille du Renard, le Sanglier, le Daim, une autre espèce de Cervidé, un Bovidé (*Bos longifrons*); 3° des coquilles terrestres du genre *Helix*; 4° des morceaux de poteries grossières, à pâte très siliceuse, d'un rouge brun, un fragment d'os aiguisé en pointe et deux petites lames de bronze.

Dans la grotte n° 2, M. Rivière n'a absolument rien trouvé, tandis que dans la grotte n° 3 il a rencontré les restes de dix-sept espèces de Mammifères (*Ursus arctos*, *Canis vulpes*, *Felis catus ferus*, *Arctomys* de trois espèces, *Lepus timidus*, *L. cuniculus*, *Sus scrofa*, *Cervus elaphus*, *Cervus* de la taille du *C. corsicanus*, *C. capreolus*, *C. dama*, *Capra primigenia*?, *Ovis aries gallica*, *Bos* de petite taille); de cinq espèces d'Oiseaux (*Circus cyaneus*, *Turdus merula*, *Turdus* sp., *Corvus corone*, *C. pica*); d'un Poisson (*Sciæna aquila*?); de cinq espèces d'*Helix*, d'*Hyalina* et de *Zonites*. Les seuls vestiges de l'industrie humaine trouvés avec ces débris consistent en

une phalange de Cerf, percée d'un trou, et ayant probablement été portée comme bijou ou comme amulette, en deux éclats de silex, deux rognons de silex cassés et deux fragments de poterie noirâtre. Enfin, dans la grotte n° 4, M. Rivière a rencontré, avec quelques traces de cendres et de charbon, deux fragments d'os, dont l'un semble provenir du *Bos longifrons*, et dix morceaux de poterie grossière.

E. O.

LA GROTTÉ SAINT-MARTIN, par M. Émile RIVIÈRE. (*Association franç. pour l'avancement des sciences, compte rendu de la 17^e session*, Oran, 1888, 1^{re} partie, p. 202 et 2^e partie [reçue en 1889], p. 395.)

La grotte Saint-Martin, découverte par M. Bottin, et explorée par cet archéologue et par M. Rivière, est située dans le voisinage des Baumas de Bails (voir ci-dessus). Elle a été habitée par l'Homme à l'époque néolithique et avec les restes de quelques Mammifères (*Sus scrofa*, *Myoxus priscus*?, *Arvicola amphibius*?, Ruminants, probablement domestiques, des genres *Capra*, *Ovis* et *Bos*, *Cervus elaphus*), et d'un seul Oiseau (*Perdrix græca*), et quelques coquilles (*Hyalina cellaria* Mull. et *Pomatius patulum* Studer), elle a fourni divers fragments de poterie d'un rouge foncé ou d'un brun noirâtre.

E. O.

STATION PRÉHISTORIQUE SUR LA PLAGE DU HAVRE, par M. Stanislas MEUNIER. (*Le Naturaliste*, 1889, 11^e année, 2^e série, n° 62, p. 232.)

Dans le courant de l'année 1886, la plage du Havre ayant été bouleversée par des tempêtes, on découvrit sur les points lavés par les flots de nombreux outils quaternaires et des ossements de grands Mammifères quaternaires. Déjà, au mois de mars 1883, M. A. Noury avait recueilli une première hache chelléenne au niveau des plus basses mers, mais ce n'est que vers la fin de 1886 que M. Paray recueillit plusieurs silex taillés et signala l'existence d'une station dans laquelle M. Georges Romain a fait depuis lors de très intéressantes trouvailles. Les instruments provenant de cette localité appartiennent tous au type de Saint-Acheul. Il est